Justificatif de parution

Justificatif généré le 21/04/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 21/04/2022
Département de publication : (93) Seine-Saint-Denis
URL de l'annonce : https://www.actu-juridique.fr/?p=288879
N° d'annonce : 19301515003542-2020J01369_2022-04-05

AG

Société à responsabilité limitée

48 Rue de la République, 93200 Saint-Denis

R.C.S. : BOBIGNY 814 956 546

Activité : commerce de gros (commerce Interentreprises) alimentaire non spécialisé

Tribunal de commerce de Bobigny

Extrait de jugement – Jugement d'interdiction de gérer

Jugement en date du 05 avril 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. Guy OKO ONGOUELE pour une durée de 5 ans.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)